

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

69960 Corbas

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

5 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

MODÉRÉ



RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES

 sur ma commune :

FAIBLE



RADON

 sur ma commune :

FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)

 sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES

 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Corbas

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : PPRI DE L'OZON

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRI DE L'OZON a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 06/11/1998

Date d'approbation : 09/07/2008

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Inondation](#)

[Par ruissellement et coulée de boue](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



TRI : Lyon

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 01DREAL20160001



DDRM : DDRM69

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par ruissellement et coulée de boue](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau](#)

Risque d'inondation sur Corbas

8 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9300513A	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/07/1993	10/10/1993
INTE9300602A	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/07/1993	03/12/1993
INTE9300213A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/06/1992	12/06/1993
INTE9100039A	Inondations et/ou Coulées de Boue	29/07/1990	07/02/1991
NOR19860825	Inondations et/ou Coulées de Boue	16/06/1986	06/09/1986
NOR19830621	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/05/1983	24/06/1983
NOR19830621	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/04/1983	24/06/1983
NOR19821118	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	19/11/1982

Risque de remontées de nappe sur Corbas

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.

 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

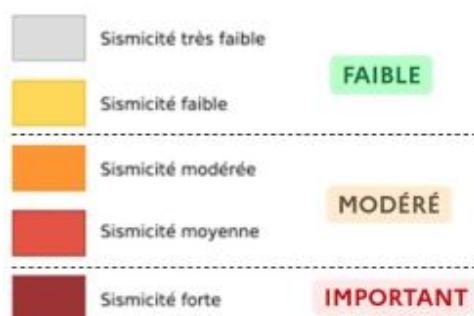
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE

Risque de séisme sur Corbas

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM69**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



SÉISME : **Échelle règlementaire et obligations associées**

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **3/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Corbas

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **1/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Corbas

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Corbas

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :



PPRT : 69 PPRT de St Priest

Le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) nommé 69 PPRT de St Priest a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 11/12/2009

Date d'approbation : 24/07/2015

Le PPRT couvre les aléas suivant:

[Risque industriel](#)

[Effet thermique](#)

[Effet de surpression](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Corbas



PPRT : 69 PPRT de Chaponnay

Le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) nommé 69 PPRT de Chaponnay a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 23/12/2010

Date d'approbation : 10/06/2013

Le PPRT couvre les aléas suivant:

[Risque industriel](#)

[Effet thermique](#)

[Effet toxique](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



DDRM : DDRM69

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Risque industriel](#)

[Effet thermique](#)

[Effet de surpression](#)

[Effet toxique](#)

3 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
INTERRA LOG	Seveso seuil haut
TEPSA - SOCIETE DU DEPOT DE SAINT-PIEST	Seveso seuil haut
CREALIS	Seveso seuil haut

2 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
DBP	Seveso seuil bas
EC MAYET	Seveso seuil bas

5 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
EASYDIS	Non Seveso
LAVARHONE	Non Seveso
APIA LIANTS EMULSIONS	Non Seveso
CENTRE DE DEMINAGE (CORBAS)	Non Seveso
SEGRO LOGISTICS SAS	Non Seveso

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Corbas

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Corbas

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).

 Produits chimiques  Hydrocarbures  Gaz naturel

Risque de pollution des sols sur Corbas

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.



SUP :

Votre commune contient un sol pollué occasionnant des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 1.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 2.

Annexe 1 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

3 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP001150501	Perrier TP	En cours
SSP001281201	SAONE AZERGUES	En cours
SSP000061601	Centre Pénitenciaire de Corbas (ex Perrier TP)	En cours

Annexe 2 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

112 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4074782	Transports frigorifiques avec garage et	Indéterminé	
SSP4074753	Entretien de véhicules	Indéterminé	
SSP4074730	Station de lavage intérieur de citernes	Indéterminé	
SSP4074729	Stockage de matières, produits ou	Indéterminé	
SSP4074726	Atelier de travail mécanique des métaux	Indéterminé	
SSP4074725	Travail mécanique des métaux	Indéterminé	
SSP4074724	Installation de combustion, charge	Indéterminé	
SSP4074722	Dépôt de carcasses d'animaux avec	Indéterminé	
SSP4074700	Travail mécanique des métaux	Indéterminé	
SSP4074635	Dépôt d'ordures et emballages	Indéterminé	
SSP4074511	Plateforme logistique	Indéterminé	
SSP4074447	Installation de découpe de viandes avec	Indéterminé	
SSP4074442	Fabrication mastic à base de polymères,	Indéterminé	
SSP4074440	Distribution gasoil, société de	Indéterminé	
SSP4074439	Plateforme de stockage (pneus,	Indéterminé	
SSP4074438	Atelier de charge d'accumulateur dans	Indéterminé	
SSP4074437	Emploi et stockage de matières	Indéterminé	
SSP4074406	Usine agroalimentaire avec atelier de	Indéterminé	
SSP4074382	Centre de ravitaillement des essences de	Indéterminé	
SSP4074377	Centre de Transit, de regroupement et	Indéterminé	
SSP4074307	Plate forme réfrigérée de distribution de	Indéterminé	
SSP4074306	Tôlerie industrielle	Indéterminé	
SSP4074129	Entrepôt de stockage de produits	Indéterminé	
SSP4074102	Centre de télécommunication	Indéterminé	
SSP4074100	Transformateur dans un collège	Indéterminé	
SSP4073918	Stockage, préparation de pneumatiques	Indéterminé	
SSP4073917	station service interne dans une	Indéterminé	
SSP4073839	Pressing	Indéterminé	
SSP4073838	Transformation et stockage de	Indéterminé	
SSP4073519	Atelier de réparation de véhicules	Indéterminé	
SSP4073203	Productions de pièces moulées en	Indéterminé	
SSP4073202	Atelier de carrosserie, peinture	Indéterminé	
SSP4073201	Entretien de véhicules et frêt industriel	Indéterminé	
SSP4073200	Station service	Indéterminé	
SSP4073199	Dépôt de peaux salées non séchées	Indéterminé	
SSP4073198	Stockage de substances radioactives	En arrêt	
SSP4072920	Stockage et utilisation de substances	Indéterminé	
SSP4072360	Garage	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4071387	Chaudronnerie et tuyauterie plastique	En arrêt	
SSP4071377	Utilisation de substances radioactives	Indéterminé	
SSP4071358	Distribution de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP4071357	Carrosserie automobile, application de	Indéterminé	
SSP4071356	Installation de réfrigération avec	Indéterminé	
SSP4071355	Dépôt de plastique dans un dépôt d'os	En arrêt	
SSP4071354	Atelier de charge d'accumulateurs avec	Indéterminé	
SSP4071353	Dépôt de fuel	Indéterminé	
SSP4071352	Station service	Indéterminé	
SSP4071351	Dépôt et atelier de triage de	Indéterminé	
SSP4071350	Stockage divers	Indéterminé	
SSP4071349	Fabrication d'émulsions et liants	Indéterminé	
SSP4071346	Tuyauterie et serrurerie industrielle	En arrêt	
SSP4071194	Dépôt de papier et atelier de charge	Indéterminé	
SSP4071065	Garage automobile	Indéterminé	
SSP4071064	Dépôt de matières bitumineuses solides	Indéterminé	
SSP4071061	Chaudronnerie, serrurerie, DLI,	Indéterminé	
SSP4071056	Atelier d'application de peinture, mastic	Indéterminé	
SSP4070001	Travail des métaux	Indéterminé	
SSP4069944	Atelier de chaudronnerie, anc.	Indéterminé	
SSP4069712	Expéditions de produits phytosanitaires	Indéterminé	
SSP4069583	SECOBAT	Indéterminé	
SSP4069582	Dépôt d'Ordures et Emballages divers en	Indéterminé	
SSP4069581	Pressing avec emploi de liquides	Indéterminé	
SSP4069580	Dépôt d'Ordures et Emballages divers en	Indéterminé	
SSP4069565	Atelier de réparations avec desserte de	Indéterminé	
SSP4068693	Garage avec station service	Indéterminé	
SSP4068330	Installations frigorifiques	Indéterminé	
SSP4068329	Dépôt de gaz combustibles liquéfiés	Indéterminé	
SSP4068328	Réparations de véhicules, anc. Station	Indéterminé	
SSP4068327	Station service	Indéterminé	
SSP4068326	Transporteur	Indéterminé	
SSP4068325	DLI et dépôt de solvants et vernis	Indéterminé	
SSP4068324	Dépôt de Liquides Inflammables	Indéterminé	
SSP4068323	Atelier de travail du bois.	Indéterminé	
SSP4068322	Atelier de Chaudronnerie.	Indéterminé	
SSP4068321	ESSO Standard	Indéterminé	
SSP4068320	Travail du verre avec DLI	Indéterminé	
SSP4068106	Fabrique de produits surgelés Charge	Indéterminé	
SSP4067963	Atelier de réparations, carrosserie et	Indéterminé	
SSP4066659	Garage, Carrosserie-Tôlerie, Station	Indéterminé	
SSP4066633	Abattoir d'animaux avec dépôt de	Indéterminé	
SSP4066582	Carrière de sables et graviers	Indéterminé	
SSP4066550	DLI	Indéterminé	
SSP4066549	ATELIER DE MECANIQUE/	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4066548	DLI	Indéterminé	
SSP4066547	GARAGE/TOLERIE	Indéterminé	
SSP4066546	PRESSING	Indéterminé	
SSP4066545	GARAGE/CARROSSERIE/DLI	Indéterminé	
SSP4066544	ENTREPRISE DE TRANSPORTS	Indéterminé	
SSP4066543	stockage souterrain de 15m3 de fuel	Indéterminé	
SSP4066542	Dépot de peinture et laques à base de	Indéterminé	
SSP4066451	DLI, anc. Atelier d'entretien et de	Indéterminé	
SSP4066297	Garage avec dépôt de caoutchouc	Indéterminé	
SSP4066235	DLI	Indéterminé	
SSP4066120	Réparation véhicules	Indéterminé	
SSP4066119	Stockage de produits chimlques, anc.	Indéterminé	
SSP4066118	Travail mécanique et récupération des	Indéterminé	
SSP4066117	Carrière	En arrêt	
SSP4066116	Travail des métaux	Indéterminé	
SSP4066115	"Carrière de la Gare"	En arrêt	
SSP4065537	DLI et atelier de charge d'accumulateurs	Indéterminé	
SSP4063156	Dépôts de Liquides Inflammables	Indéterminé	
SSP4063068	CASSE AUTO: FERRAILLEUR	Indéterminé	
SSP4063033	Décharge	Indéterminé	
SSP4062941	Ateliers d'impressions de papiers peints	Indéterminé	
SSP4062889	Dépôt d'ammoniac, d'hydrogène, de	Indéterminé	
SSP4062870	Centrale d'enrobage avec garage et DLI	Indéterminé	
SSP4062303	Carrière	En arrêt	
SSP4062034	Travail des métaux	Indéterminé	
SSP545599	SODELY (ex-COMPLEXE	En arrêt	
SSP537652	CEDIV	En arrêt	
SSP537627	INFOMA	En arrêt	
SSP527720	SOBEVAL RHONE	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTÉZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :**
loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds**
pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H**
avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir

- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement

- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours

- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels

- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitiez toute flamme ou étincelle